Sainte-Irène

Journal municipal novembre-décembre 2026 vol. 306



Suivez l'actualité en ligne !

https://www.sainteirene.com/
https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene

Sainte Irène

Sainte-Irène
Où le vent tourne à nos espérances

Sujets

Sommaire
Avis public rôle d'évaluation foncière
Avis public –résultat élection
Résultats concours halloween
Fête de Noël
La Fabrique
Réflexion
Liturgie
Voix de la Vallée
Villageois
Naissance
Cours de couture
Recherche déneigeur
Cosmoss vous informe
Val d'Irène
Déneigement
Programme Rénorégion
Centre de femme de la Vallé
Chronique MRC
Recette
Chronique forestière
Coloriage/jeux
Mot vert du mois
Calendrier et info

Bonne Fête

Le 18 novembre à Victor Leclerc
Le 19 novembre à Éva Jetté
Le 20 novembre à Logan Lacombe
Le 21 novembre à Laurie Perreault
Le 22 novembre à Thomas Landry
Le 22 novembre à Cécile Barrette
Le 23 novembre à Pierre Charest
Le 23 novembre à Stéphane Lessard
Le 25 novembre à Justine Lavoie

Le 8 décembre à Julie Lavoie
Le 11 décembre à William Lessard



N'oubliez pas de vous inscrire pour le cadeaux du Père Noël au brunch!

Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.
Le prochain journal sortira **le mardi le 15 décembre.** À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant vendredi le 11 décembre.**

Pour *nous* joindre :
Par téléphone : Nancy Lizotte au 418-330-0377
Par courriel : journal.steirene@hotmail.com

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVISPUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2027-2028-2029
1er EXERCICE FINANCIER (2027)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité,en conformité avec les exigences de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, QUE :

1. L'exercice financier 2027 est le premierexercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière (2027-2028-2029) en vigueur à la municipalité de Sainte-Irène.

2. Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, ledit rôle.

3. Toute plainte concernant ce rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de mises à jour (articles 174 et 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*), doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

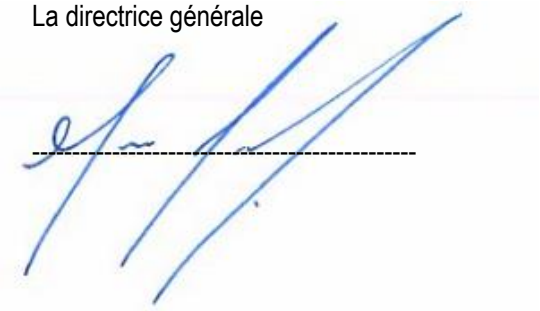
4. Tout contribuable désireux de déposer une plainte à l'encontre de ce dit rôle doit le faire au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, de la manière suivante :

   Modalités de la procédure de révision :

   Tout recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) doit être précédé d'une demande de révision.
   a) Toute demande de révision doit être déposée auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (MRC) sur le formulaire prescrit par règlement ministériel. Ledit formulaire est disponible au bureau municipal.
   b) Toute demande doit être déposée avant le 1er mai 2027.
   c) Toute demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC.

Donné ce27e jour du mois d'octobre deux mille vingt-six (2026).

La directrice générale



AVIS PUBLIC
du résultat de **l'élection**

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Irène	2026 12 13 Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

Marie-France (Prénom) Lévesque (Nom)

Présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC,** que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	**District,quartierouposte** *(nom ou numéro)*	**Appartenancepolitique** *(le cas échéant)*	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			
Conseiller(-ère)	Poste #6		Johanne Arguin
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE [redacted]

Donné à Sainte-Irène

Le 2026 - 11 - 13
Année Mois Jour

~~Municipalité~~

Présidente ou président d'élection

SM-66-VF(21-02)
*Loisurleséléctionsefleslréf5rendumsdanslesmunicipalit&s,*article260

RÉSULTATS DU CONCOURS D'HALLOWEEN







Félicitations aux trois gagnants !

1re position :
Michaël Lemelin

2e position :
Lise Blanchet

3e position :
Izabelle Fortin

Un immense merci à tous les participants de notre concours de décoration d'Halloween !

Votre créativité et votre enthousiasme ont transformé nos rues et créé une ambiance magique dans toute la municipalité. Grâce à vos superbes décors, les jeunes de chez nous ont pu vivre une fête d'Halloween colorée, amusante et mémorable.
Merci de faire rayonner l'esprit de communauté dans notre beau milieu de vie.

Sainte Irène

Le comité des loisirs de Sainte-Irène
organise la

Fête de Noël

au parc régional Val d'Irène

6 décembre 2026

Brunch de 9 h à 11 h

Adulte :	6 à 11 ans :	5 ans et moins :
14 $	8 $	gratuit

Article d'atelier d'activité à vendre sur place

Atelier bricolage familiale gratuit

Distribution de cadeaux par le père Noël et les lutines à partir de 11 h





Inscription obligatoire

Par courriel : journal.steirene@hotmail.com

Par texte : 418-330-0377

Ou remplir le coupon et le déposer
dans votre boîte aux lettres ou casier postal

Coupon d'inscription

Adresse : _____ Téléphone : _____

Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Âge : _____	Âge : _____	Âge : _____
Idée cadeau : _____	Idée cadeau : _____	Idée cadeau : _____

Paroisse Sainte-Irène

Célébration du samedi 21 novembre : <u>Messe à 19 heures :</u>

Claire et Romuald Lacombe : Gaétane Lacombe et Mario Fournier.
Nathalie Bérubé : Régis et Johanne.
Parents défunts : Carmen Fournier et Guy Dupont.

Luminaires : <u>La banque est presqu'à sec !</u>

21 novembre : Famille Julien Ayotte.
28 novembre : Famille Benoît Thériault
O6 décembre : Jules Gendron.
13 décembre : Famille Normand Deschênes

Bureau :

S. V. P. Appelez **<u>au bureau : 418-629-2815</u>** (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer de la présence de la secrétaire.

Élection des marguilliers : Le samedi 19 décembre.

Comme à chaque automne, les élections sont de rigueur. Vous êtes tous les bienvenus pour aider la Fabrique dans l'administration de ses biens ainsi que dans son cheminement, enclenché avec la municipalité, pour la cession de l'église. Cette belle bâtisse, située au cœur de la municipalité, est votre propriété à tous. **3 postes de marguilliers sont à combler** : Mme Carmen Fournier a terminé 2 mandats, elle n'est pas éligible pour un autre mandat. M. Guy Levesque a terminé un mandat il est encore éligible. Un autre poste est aussi à combler car il est resté vacant depuis 2 ans.

Règlements du cimetière :

Les règlements du cimetière ont été revus et corrigés. Si vous voulez les consulter en entier, informer la secrétaire et elle vous les enverra par internet.

Nous vous souhaitons ce qu'il y a de meilleur pour l'hiver qui s'en vient!

Denise Dubé, secrétaire pour le conseil de Fabrique.

Règlements du cimetière
Fabrique Ste-Irène

Nous devons informer la population des changements des règlements du cimetière, adoptés le 10 novembre 2026

La location d'une concession au cimetière (lot) doit mesurer 5 pieds par 10 pieds.

L'emplacement peut recevoir une tombe et 8 urnes maximum (4 de chaque côté). La tombe doit être déposée avant les urnes.

Le prix de la location d'une concession (lot) :200$. À ce montant il faut ajouter les frais demandés par l'Office de la Protection du Consommateur (OPC).

Chaque sépulture déposée sur la concession (lot) coûte 150$.

Des frais de 50$ sont demandés pour l'inscription au registre des sépultures, pour les personnes dont les funérailles ont eu lieu à l'extérieur de la paroisse.

L'entretien à vie d'une concession coûte 150 $.

Le conseil de Fabrique
Denise Dubé secrétaire.

Réflexion
Le temps de l'instant

« Il y a un temps pour chaque chose » disaient les anciens!
Ces paroles faisaient preuve de beaucoup de sagesse! Lâchons prise, découvrons la sagesse de ne pas précipiter les choses, de prendre le temps. Il ne s'agit pas d'une vie de nonchalance, mais de conscience, de confiance! Rien ne presse, il y a un moment propice pour agir. Nous ne préparons pas notre jardin alors qu'il fait nuit!
Nous ne faisons pas un feu d'artifice durant le jour!
Vivre, c'est être dans l'instant, là où nous devons être, là où nous sommes.

Faisons un avec la vie.
Soyons éveillés et libre!

Marcelle Lavoie

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

THÈME DE L'AVENT : PROMESSE DE LUMIÈRE

L'Avent débute le dimanche 29 novembre en même temps que s'ouvre une nouvelle année liturgique, l'année B. Le thème proposé nous rappelle que, même dans la nuit la plus dense, la promesse de lumière est une force vivante capable d'éclairer notre présent et de transformer notre manière de voir et d'habiter le monde. Dans les moments de ténèbres ou d'incertitude, Dieu garantit à son peuple qu'il ne sera pas abandonné et l'assure de son soutien.

L'Avent vient raviver en nous l'espérance. Vivons ce temps d'attente, non pas comme une simple tradition, mais comme un nouvel élan pour suivre Jésus, qui est la promesse de Dieu et notre lumière.

12 DÉCEMBRE : JOURNÉE NATIONALE DE PRIÈRE EN SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES Indispensable dialogue

Les travaux de la Commission de vérité et de réconciliation nous ont permis de prendre conscience des traumatismes et des préjudices intergénérationnels qui font partie de l'héritage des pensionnats autochtones. À l'occasion de cette Journée, puisque nous partageons une histoire commune avec les peuples autochtones, prions pour eux et engageons-nous à poursuivre le dialogue déjà amorcé. Pour rebâtir la confiance, il faut beaucoup de bonne volonté, un dialogue permanent et des actions menées sur plusieurs générations. Cheminons ensemble vers la réconciliation afin de rétablir des relations basées sur la vérité, la compréhension, les excuses et le pardon. C'est en renforçant les liens de confiance que la guérison pourra s'opérer.

HORAIRE

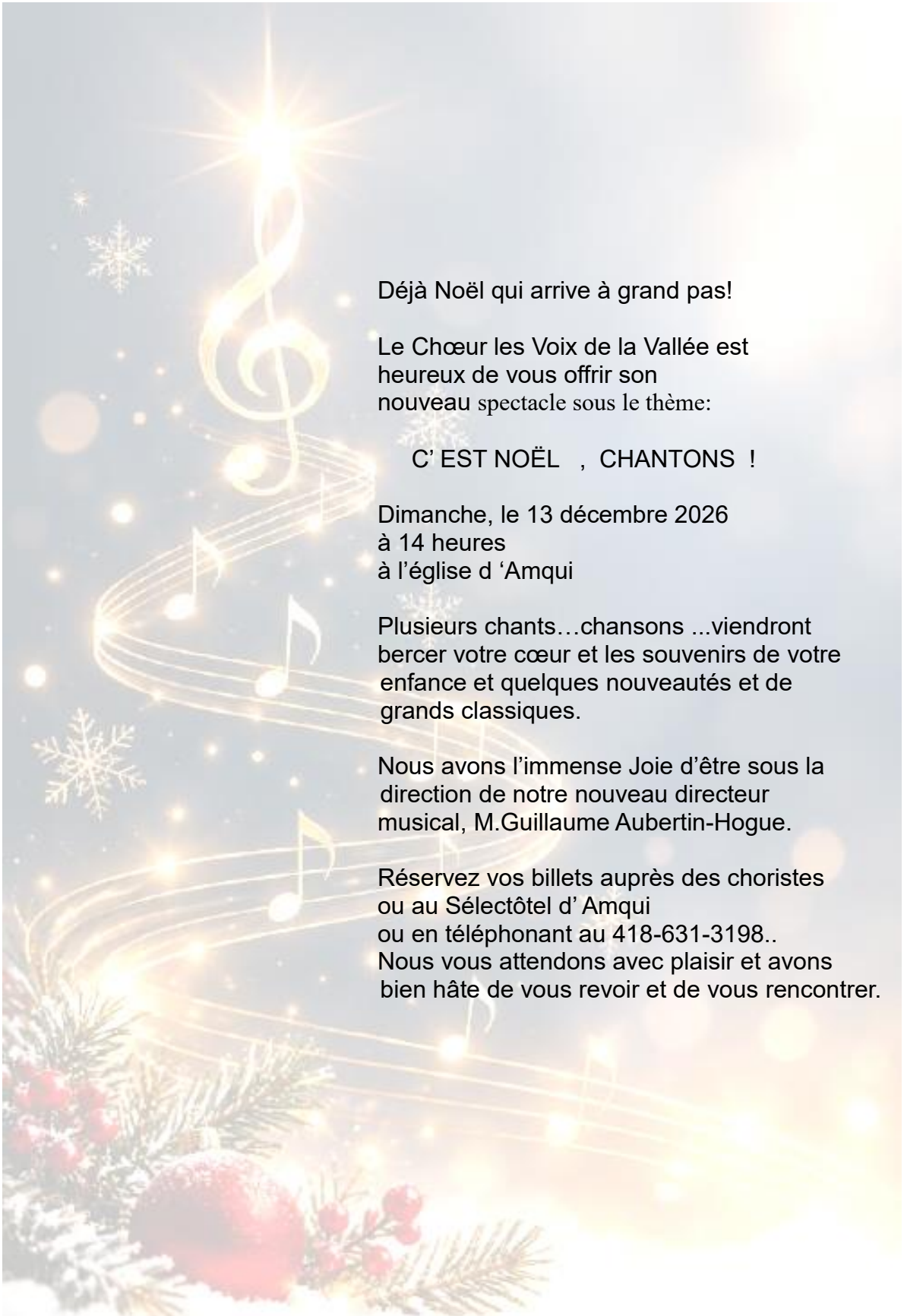
SAMEDI 21 NOVEMBRE: LE CHRIST, ROI DE L'UNIVERS

Célébration eucharistique

Prochaine célébration: samedi 19 décembre

Tel un phare dans la nuit, Jésus vient éclairer notre route et guider nos pas. Préparons-nous à l'accueillir. Bon Avent!

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire



Déjà Noël qui arrive à grand pas!

Le Chœur les Voix de la Vallée est heureux de vous offrir son nouveau spectacle sous le thème:

C' EST NOËL , CHANTONS !

Dimanche, le 13 décembre 2026
à 14 heures
à l'église d 'Amqui

Plusieurs chants…chansons ...viendront bercer votre cœur et les souvenirs de votre enfance et quelques nouveautés et de grands classiques.

Nous avons l'immense Joie d'être sous la direction de notre nouveau directeur musical, M.Guillaume Aubertin-Hogue.

Réservez vos billets auprès des choristes ou au Sélectôtel d' Amqui
ou en téléphonant au 418-631-3198..
Nous vous attendons avec plaisir et avons bien hâte de vous revoir et de vous rencontrer.

RESTAURANT-BAR
Le Villageois
STE-IRÈNE, QC 418-629-1344

LES FÊTES APPROCHENT !

Simplifiez-vous la vie avec nos repas faits maison pour vos soupers des fêtes :

- Pâtés, cipaille et tartes maison
- Egg rolls (poulet et pizza)
- Beignes frais et desserts variés

Réservez d'avance au
418-629-1344
ou auprès de Sylvie
au 418-629-0871

RÉSERVATION DE SALLE- Disponible pour vos petits partys des fêtes (avec ou sans repas). Musique et karaoké disponibles sur place !



Félicitations
Marc-André Paquet
& Raphaëlle Michaud
De la naissance de votre fille

Éveline

Né le 24 octobre



❄ RECHERCHE DÉNEIGEUR – SAISON HIVER 2026-2027 ❄

Bonjour ! Je suis à la recherche d'une entreprise ou d'un déneigeur fiable pour entretenir mon entrée résidentielle cet hiver.

Secteur : village à Ste-Irène
Type d'entrée : Entrée double en asphalte, capacité de 2 à 4 voitures

Si vous avez encore de la place dans votre trajet ou si vous avez de bonnes références à me recommander dans le secteur, merci de me contacter au 1 418-932-7448

Nathalie Daoust

Merci d'avance !



LA MATAPÉDIA
COSMOSS
Pour que chaque jeune développe son potentiel

Vous informe

des initiatives pour les 0-30 ans
AUTOMNE 2026

À GO, ON LIT!

QUEL TYPE DE LECTEUR.RICE ES-TU?
Fais le quiz sur agol.ca pour le découvrir!

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS — portée par — Collectif petite enfance



Du 16 au 22 novembre : Surveillez la programmation complète sur la page Facebook COSMOSS Matapédia et au www.cosmoss.qc.ca/matapedia

Sortie spéciale FAMILLES du mois!

24 octobre : Parcours de l'épouvante à Amqui
14 novembre : Des souvenirs plein le coeur
Décembre : À surveiller!

Gratuit! Détails sur les événements Facebook!

Pour ne rien manquer?
Suivez-nous sur facebook *COSMOSS Matapédia*
Vous avez une question?
Messenger de notre page fabecook

Une belle continuité au fil du temps!

Amis des bébés — Amis des tout-petits — Parents complices

Moments d'échange
pour les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 17 ans







AMIS DES BÉBÉS : - 9 MOIS À 18 MOIS

À la Maison des familles • Mardi à 13h30
Gratuit • Bébés bienvenus

- 21 octobre : Soins grippaux et maladies contagieuses
- 3 novembre : Santé mentale des parents
- 17 novembre : Introduction des aliments complémentaires
- 1er décembre : Soins dentaires
- 15 décembre : Sommeil de bébé

AMIS DES TOUT-PETITS : 18 MOIS À 5 ANS

À la Maison des familles ou en virtuel • Sur l'heure du dîner
Gratuit • Apportez votre boîte à lunch • Parent seulement

- 27 octobre : Protéger sans surprotéger
- 24 novembre : L'arrivée d'un autre enfant
- 8 décembre : L'équilibre et la routine

PARENTS COMPLICES : 6 À 17 ANS

À la Maison des familles ou en virtuel • De 18h30 à 20h
Gratuit • Parent seulement

- 20 octobre : L'anxiété chez nos enfants, que puis-je faire en tant que parent ?
- 24 novembre : Soutenir le développement de l'estime de soi chez nos enfants



Défiez l'été

Ce répertoire illustre les sentiers de marche et pédestre de la région.
Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia

Val d'Irène
Petite station, Grandes émotions!

LA PRÉVENTE 2026-2027 EST LANCÉE !



DU 28 OCTOBRE AU 1er DÉCEMBRE 2026

La saison approche et on a TRÈS hâte de vous retrouver à Val-d'irène !

NOUVEAUTÉ : CARTES RFID AXESS !

Un nouveau système de billetterie pour une expérience en montagner encore plus simple et rapide !

IMPORTANT : LISEZ JUSQU'À LA FIN AVANT D'ACHETER !

1 CRÉEZ VOTRE PROFIL

OBLIGATOIRE POUR TOUS !

Chaque personne doit avoir son propre profil en ligne.

- Même les 0-5 ans !
- Même les 80 ans et plus !

Un profil par personne, sans exception !

2 CHOISISSEZ VOTRE FORFAIT

INDIVIDUEL
Preuve d'âge possible.

ÉTUDIANT
Carte étudiante valide + preuve d'âge obligatoires.

FAMILIAL
Preuves d'âge et d'adresse obligatoires. Tous les membres inclus doivent avoir la même adresse.

NOUVEAUTÉ : COUPLE !
Preuves d'âge et d'adresse obligatoires. Les deux personnes doivent avoir la même adresse.

0-5 ANS ET 80 ANS ET PLUS
Abonnement GRATUIT, mais profil **en ligne obligatoire !**

3 FRAIS DE CARTE RFID



Pour les bambins et les séniors (80 ans +) en abonnement saisonnier.

Payables lors de la récupération de votre abonnement.

Les nouvelles cartes seront produites à partir du début décembre.

4 COMMENT PAYER ?

PAIEMENT COMPLET
Directement en ligne.

PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS
Réservé aux forfaits :
- FAMILIAL
- COUPLE

Comment faire ?
1. Créez vos profils en ligne.
2. Téléphonez à la station.
3. Notre équipe organisera vos paiements à dates fixes.

Non disponible pour les autres forfaits.

5 DOCUMENTS À PRÉVOIR

Lors de votre première visite :

- Preuve d'âge
- Preuve d'adresse
- Carte étudiante (si applicable)

Les vérifications doivent être complétées AVANT la remise des cartes.

PRÊTS À VOUS INSCRIRE ? CLIQUEZ ICI !

valdirene.axess.shop/fr/Products/Tickets/

BESOIN D'AIDE ?

418-629-3450, poste 1050
Messenger sur notre page Facebook
billetterie@valdi.ski

NOUVELLE SAISON, NOUVELLE TECHNOLOGIE, MÊME PLAISIR !

Merci de votre collaboration !
On se retrouve bientôt sur les pistes !

Val d'Irène
Petite station, Grandes émotions!



LE DÉNEIGEMENT

C'EST LA RESPONSABILITÉ DE TOUS !

Facilité le passage des véhicules de déneigement.

INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Dans les rues, chemins et emprises de la Municipalité.

Posez-vous la question, l'emplacement de ma voiture ou celle des mes invités ne nuit pas aux opérations de déneigement?

Nous vous remercions de votre collaboration!

En respectant les interdictions de stationnement dans la rue, vous permettez à nos véhicules de déneigement de circuler aisément dans les rues et d'effectuer un nettoyage efficace.

Sainte Irène



Garder la neige sur votre terrain!

Il est strictement défendu de pousser ou souffler de la neige de votre entrée dans la rue ou de l'autre côté de celle-ci. Elle peut nuire à la circulation et compromettre votre sécurité ou celle des automobilistes et des piétons.

Si un entrepreneur effectue le déneigement de votre cour, vous êtes responsable de lui signifier qu'il doit garder la neige sur votre terrain.

PROGRAMME RÉNORÉGION

Aide financière pour propriétaires occupants à revenu faible

Des budgets sont disponibles, informez-vous!

- Aide pouvant atteindre 95 % des coûts (subvention maximale de 25 000 $)
- Pour des projets d'au moins 3 500 $
- Travaux admissibles : Murs extérieurs, ouvertures, saillies, toiture, structure, électricité, plomberie, chauffage, isolation thermique
- Travaux réalisés par un entrepreneur détenant une licence RBQ



Zone Blanche Photo

INFORMATIONS

M. Robin St-Gelais

Agent livreur - Programmes d'habitation

418 629-2053 p. 1121

robin.001@outlook.com

MRC de LA MATAPÉDIA

Québec

FEMMES SEULEMENT

Party DJ Temps des fêtes

QUAND:

Mercredi 9 décembre

de

16 h à 21 h

LIEU:

Centre multifonctionnel
du Lac-au-Saumon

DÉROULEMENT:

- Ouverture des portes 16 h
- service du repas
- remerciement
- danse de 19h à 21h00 env.
- plaisir en tout temps

SANS ALCOOL

Inscription obligatoire,
disponible dès maintenant
au
418-629-3496

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ACHAT LOCAL : RETOUR DE LA CAMPAGNE « LA MATAPÉDIA EN CADEAU »

Amqui, le 3novembre2026. La MRC de La Matapédiaet la SADC de La Matapédia annoncent le retour de la campagne d'achat local « La Matapédia en cadeau », qui sera active jusqu'au vendredi 18 décembre prochain.

Elle propose encore cette année des produits locaux provenant de huit entreprises matapédiennes et permet de faire découvrir des transformateurs et producteurs de notre région. En plus de produits agroalimentaires tels que miel, vinaigrette, chocolat, tartinade et confiture, les boîtes incluent aussi des produits transformés, par exemple un baume à lèvres et un savon à base de lait de chèvre.

Quatre boîtes sont disponibles, la plus abordable se détaillant à 29,99 $. Les initiateurs de la campagne ont travaillé à maintenir l'offre à un coût raisonnable pour le public, et ce, dans un contexte actuel où l'inflation fait de façon générale augmenter les prix.

Depuis le lancement de l'initiative, qui en est à sa septième édition,environ 200 000 $ de retombées directes ont été enregistrées et près de 3 500 boîtes ont été vendues.« L'achat local est plus que jamais d'une grande importance et il permet de supporter des entrepreneurs d'ici qui dynamisent et développent notre milieu », ont commenté M. David Jacques, conseiller en développement des affaires – agroalimentaire à la MRC de La Matapédia, et M. Jean-René Leclerc, agent de développement et de communication à la SADC de La Matapédia.

Tous les détails sur la campagne « La Matapédia en cadeau » 2026 sont disponibles en ligne trouvent en ligne au www.mrcmatapedia.qc.ca et il est possible pour toute personne intéressée de commander par Internet en utilisant le formulaire Web.

- 30 -

Source et entrevue :
M. David Jacques, conseiller
en développement des affaires
- agroalimentaire
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1038
d.jacques@mrcmatapedia.quebec



Carrés croustillants s’mores

Ingrédients



Pour la base :
· 250 ml (1 tasse) de pépites de chocolat noir
· 45 ml (3 c. à soupe) de beurre de cajou
· 750 ml (3 tasses) de céréales de riz soufflé
· 125 ml (1/2 tasse) de mini-guimauves

Pour le centre :
· 180 ml (3/4 de tasse) de beurre de cajou
· 60 ml (1/4 de tasse) d’huile de noix de coco
· 30 ml (2 c. à soupe) de sirop d’érable
· 15 ml (1 c. à soupe) de cacao
· 1 pincée de sel

Pour la garniture :
· 250 ml (1 tasse) de pépites de chocolat noir
· 15 ml (1 c. à soupe) d’huile de noix de coco
· 1 biscuit Graham émietté

1. Pour la base. Dans un bain-marie, faire fondre les pépites de chocolat noir avec le beurre de cajou. Une fois le chocolat fondu, retirer du feu.
2. Ajouter les céréales de riz soufflé et mélanger jusqu’à ce qu’elles soient bien enrobées de chocolat. Incorporer délicatement les mini-guimauves.
3. Étaler le mélange dans un plat carré de 20 cm (8 po) tapissé de papier parchemin. Bien presser et placer au congélateur 20 minutes.
4. Pour le centre. Chauffer une poêle à feu moyen, puis y mélanger tous les ingrédients. Cuire de 5 à 7 minutes en remuant, jusqu’à l’obtention d’une préparation lisse et légèrement épaissie.
5. Transvider la préparation sur la base croustillante et remettre au congélateur de 20 à 25 minutes.
6. Pour la garniture. Faire fondre les pépites de chocolat avec l’huile de noix de coco dans un bain-marie.
7. Verser le chocolat fondu dans le moule, puis parsemer immédiatement de biscuit Graham émietté.
8. Placer au réfrigérateur 30 minutes, jusqu’à ce que le chocolat ait figé complètement.
9. Pour servir. Couper en 16 carrés.
10. Se conservent jusqu’à une semaine au réfrigérateur et jusqu’à deux mois au congélateur, dans un contenant hermétique. La texture croustillante peut être un peu moins marquée après décongélation.

La CHRONIQUE FORESTIÈRE

de l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213- www.afbl.info

*L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps dejour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **évènement**s. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité :www.afbl.info*

Du bois dans ma nourriture?

Saviez-vous que le bois se retrouve jusque dans notre assiette?Ne vous inquiétez pas, **la cellulose** se retrouve dans de nombreux produits et, ingérée en petite quantité, elle est sans danger pour notre santé.La cellulose est une **fibre végétale** qui constitue une grande partie des parois des cellules des arbres et qui contribue à donner au bois sa solidité. On la retrouve également dans de nombreux autres végétaux.

Sur les listes d'ingrédients, la cellulose se retrouve sous différents noms : cellulose, poudre de cellulose ou cellulose microcristalline.Elle est utilisée pour améliorer la texture, stabiliser les aliments et aider à maintenir leur consistance, sans en modifier le goût. La cellulose est également permise dans certains produits biologiques.



Où en retrouve-t-on? Un peu partout!
Voici quelques exemples :

- **Les yogourts et les crèmes glacées allégées**: comme ils contiennent moins de matières grasses, la cellulose aide à leur donner une texture onctueuse.
- **Le fromage râpé** : la poudre de cellulose empêche les morceaux de fromage de coller ensemble.
- **Le pain industriel, les biscuits et les produits sans gluten** : elle aide à améliorer la texture et à éviter que les produits se dessèchent trop rapidement.
- **Les compléments alimentaires** : elle permet de lier les ingrédients entre eux.
- **Les sauces et vinaigrettes** : elle aide à maintenir une texture uniforme et à éviter que les ingrédients se séparent.

Comme c'est unexcellent agent texturant, **on utilise aussi la cellulose dans les cosmétiques**!

Dans les gels douche et les crèmes, la cellulose aide à stabiliser la consistance du produit sans en modifier la couleur ni le parfum. On la retrouve également dans les dentifrices et le maquillage, où elle sert d'agent de texture et de liant.

Comme quoi, le bois est présent dans notre quotidien bien plus qu'on pourrait le croire!



NOVEMBRE 2026 - « Enfin, la collecte porte-à-porte des plastiques agricoles est à nos portes ! »

Bonne nouvelle pour les agriculteurs et agricultrices de **La Matapédia et de La Mitis** : la collecte du **plastique d'enrubannage blanc directement à la ferme** sera mise en place dès 2027!

Chaque année, près de **1 000 tonnes de plastique d'enrubannage** sont générées au Bas-St-Laurent. Ça en fait du plastique à gérer! À l'échelle du Québec, ce sont **4 100 tonnes de plastique d'enrubannage qui sont mises en marché chaque année**.

Pour simplifier la vie des producteurs, la collecte se fera **directement dans les fermes inscrites, une fois par mois, en vrac dans un conteneur**. Plus besoin de se rendre à un point de dépôt pour ces plastiques!

Ce service se fait en complément des points de dépôt en vigueur, soient l'Écosite d'**Amqui,** l'écocentre**Mont-Joli**, ou encore au garage municipal de **Saint-Anaclet.**C'est simplement une option de plus pour faciliter la vie des agriculteurs et agricultrices qui ont du plastique d'enrubannage blanc à gérer.

Il est toutefois important de noter que les **autres plastiques agricoles**, comme les bidons, les toiles, les sacs à semences, etc., doivent toujours être apportés aux points de dépôt prévus à cet effet. Ces plastiques sont généralement générés en moins grande quantité.

Comment ça va fonctionner?

- Collecte **une fois par mois**, directement à la ferme;
- Collecte effectuée **à l'aide d'un conteneur**;
- Les plastiques doivent être **exempts de contaminants**, sinon ils pourraient y avoir un refus de collecte (secouez-les avant de les mettre dans le conteneur);
- La collecte et l'achat du conteneur sont **admissibles au crédit de taxes du MAPAQ**.

Que deviennent les plastiques?

Lorsqu'ils sont récupérés adéquatement et sans contaminant, **99 % des plastiques d'enrubannage sont recyclés** et peuvent servir à fabriquer de nouveaux produits, comme :

- Des contenants et des pots;
- Des seaux;
- Des sacs;
- Des tuyaux flexibles.



Les plastiques d'enrubannage peuvent donc avoir une **deuxième vie**au lieu de finir à l'enfouissement!

La Régie communiquera avec les agriculteurs inscrits afin de leur expliquer plus en détail les modalités de la collecte.

Karolyne Beauchamp,Conseillère en gestion des matières résiduelles

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES
15 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15novembre	16	17	18	19	20	21 Messe 19h
22	23	24	25	26	27 Date limite d'inscription cadeaux Noël	28
29	30	1	2	3	4	5
6 Brunch et Cadeaux du père Noël	7	8	9	10	11	12
13 Voix de la Vallée 13h Amqui	14	15	16	17	18	19

Cueillette ordures

Cueillette recyclage

Cueillette bac brun

Val D'Irène

Séance du conseil municipal

➢ **Horaire du bureau municipal**

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé Téléphone :418-629-5705

Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➢ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonez au bureau**, avant de vous déplacer 418-629-2815.**

➢ **Horaire du bureau de poste**

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➢ **Écosite d'Amqui**

ouvert du mardi au vendredi de 8h à 16h

Samedi de 8h à 12h

ÉCOCENTRE

➢ Pour toute **demande de permis,** téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.

➢**Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.

➢**La conseillère en développement,** Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.